

Compte-rendu du RDV du 4/12/06 avec M. BOUCHERON

L'introduction à notre entretien

Nous avons tout d'abord présenté le collectif OGM 35, ses membres, ses actions, sa communication...

Nous lui avons parlé de notre inquiétude par rapport à la situation actuelle de non transposition en droit français de la directive européenne 2001/18 dite loi de coexistence. Ensuite nous lui avons exposé les objectifs de notre RDV : échanges d'informations, connaître son opinion par rapport au moratoire et son vote lors d'un éventuel débat à l'assemblée.

Son opinion

Il a commencé par nous donner son opinion générale.

Pour l'instant, il ne se positionne pas sur les O.G.M. proprement dit, il attend les données scientifiques. En revanche, il est d'accord uniquement pour la recherche en laboratoire contrôlée par la puissance publique. (Il a beaucoup insisté sur ce point) Il n'appuie pas les recherches et les cultures commerciales en plein champ.

Mais il a reconnu son manque de connaissance sur le sujet.

Les différents points abordés :

La faim dans le monde

Comme tout bon député qui se respecte, il a commencé par nous avancer l'argument de la faim dans le monde !! En nous déclarant que toutes les famines n'ont pas des causes politiques ! Qu'au Sahel, la famine est due à un problème de sol, d'eau, de cultures impossibles ! Il a dit que si on lui prouvait que les OGM permettaient de cultiver avec peu d'eau, alors il serait favorable à leur développement. (Ceci au début de l'entretien, il ne connaissait pas encore tous les inconvénients et les dégâts des OGM!!)

La recherche en plein champ ou en milieu confiné

Il a la même opinion que le collectif : pas de recherche en plein champ mais uniquement en laboratoire. Pour lui, il est très important que cette recherche soit publique !!

Risque dissémination/ contamination

Il reconnaît le problème qui est une évidence ! Il a déclaré : « même si on met les OGM sur une île, il y aura quand même de la dissémination ! »

OGM = pesticide

Monsieur Boucheron pensait, comme la plupart des gens, que les OGM entraînent moins d'usage de pesticide !! On lui a donc expliqué que c'est plutôt l'inverse et on lui a donné les pourcentages d'OGM résistant à l'herbicide total (donc entraînant l'utilisation de Round up®), et de ceux secrétant des pesticides...

Résistance ATB, allergie

Là aussi, grosse lacune du député ! Il pensait que « les résistances aux antibiotiques prouvent que le corps s'adapte !! » On lui a expliqué que ce sont les bactéries qui s'adaptent mais pas le corps.

Brevetage du vivant

Pas de soucis de ce côté-là ! Il est choqué que des firmes s'approprient du vivant.

Dépendance agriculteur/firme

On a parlé de la dépendance des agriculteurs cultivant des OGM par rapport aux grosses firmes. On lui a expliqué le non renouvellement des semences par l'agriculteur lui-même et son obligation de les racheter à Monsanto par exemple.

Faire ses courses sans OGM !

Il nous a demandé comment, en faisant ses courses, il pouvait savoir si il achetait avec OGM ou pas. On lui a donc expliqué le système d'étiquetage et le problème par rapport aux produits animaux ou dérivés d'animaux nourris aux OGM. Il a gardé le guide Greenpeace.

Moratoire

Il est d'accord avec ce que contient le moratoire (pas d'OGM en plein champ tant que les données de la science ne prouvent pas leur innocuité.) Mais en aucun cas il ne veut employer le terme de « moratoire ». Il nous a dit qu'il parlait en public et que pour les gens ce terme signifie arrêt total des OGM, recherche comprise !

Vote à l'assemblée

Pour l'instant, il n'y aura rien avant mai de ce côté-là !! Mais évidemment, pour rappeler une dernière fois son opinion et conclure : pas d'OGM en plein champ pour l'instant, uniquement de la recherche en laboratoire contrôlé par les pouvoirs publiques.

Par rapport à M. BOUCHERON, il m'a semblé intéressé et pas hypocritement ! Je pense que cet entretien a été une bonne chose. Il a pris des notes et c'est constitué un petit livret dans lequel il a joint les articles qu'on lui a donnés. Il a pris le guide OGM. Il a posé des questions : différence de coût OGM/non OGM/ biologique. Il a demandé la différence entre agriculture durable et biologique. Il a aussi demandé comment faire ses courses sans OGM.

En conclusion, pour ma part, je suis vraiment convaincue que les rendez vous avec les élus sont un moyen d'être efficace. C'est eux qui prennent les décisions !! Les députés ont peu de connaissance sur le sujet et ces entretiens les informent. Je suppose qu'il en est de même avec les autres élus : maires, conseillers,...